


Participez-vous aux programmes de dépistage des cancers ?

Aujourd'hui on pourrait guérir beaucoup plus de cancers s'ils étaient détectés plus tôt.

Vous avez plus de 50 ans ? L'association DOCVIE vous propose de bénéficier gratuitement d'un dépistage du cancer du sein et/ou du cancer colorectal tous les 2 ans jusqu'à l'âge de 74 ans.

Dépistage organisé du cancer du sein :
une femme sur deux y participe déjà...




Et vous ?

Grâce à ce dépistage, les **femmes de 50 à 74 ans** peuvent bénéficier tous les 2 ans :

- d'une radiographie des seins appelée **mammographie** réalisée par le radiologue de votre choix.
- d'une **prise en charge à 100%** par l'Assurance Maladie
- d'un **2^{ème} avis radiologique**.

En 10 ans environ 1500 cancers ont été détectés dans la Vienne dont 5% suite au 2^{ème} avis radiologique.

Dépistage organisé du cancer colorectal :
une personne sur trois y participe déjà...



Et vous ?

Le dépistage organisé concerne les **hommes et femmes de 50 à 74 ans**.

- Le test proposé est un **test de recherche de sang dans les selles** : simple et rapide, il est à récupérer chez son médecin et à **réaliser chez soi tous les 2 ans**.
- S'il est positif, cela signifie que des traces de sang ont été retrouvées dans les selles et une coloscopie sera proposée pour déterminer l'origine du saignement.

Pour plus d'informations, parlez-en à votre médecin ou contactez :



203, route de Gençay 86280 SAINT BENOIT
05-49-47-21-60 ou secretariat.docvie86@esante-poitou-charentes.fr